

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2019 – 20h30

Date de convocation : 25/10/2019

Présents : M. PANNAUD, Mme GRELET, M. GRAVELLE, Mme FALLOURD, M. GIRARD, Mmes ALIGANT, MONTALESCOT, MM. RICHON, CANUS, Mme FOURNALES, MM. WATTEBLED, PISSIER, Mme GAUDIN, M. NAUD, Mme QUÉRÉ-JELINEAU, MM. DUVAL, JOUHANNET.

Excusés ayant donné pouvoir : MM. FOURRÉ, HANNIER.

Excusés : Mme LAFAYE, M. TARDY.

Absent : M. NORMAND.

Secrétaire de séance : M. RICHON.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 07 octobre 2019

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal du 07 octobre 2019.

079- VIREMENT DE CREDITS N°5 ET VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES

Virement de crédits – Budget principal :

Monsieur le Maire indique qu'il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

M. GIRARD explique que les économies réalisées sur le prévisionnel de travaux de voirie (avec toutefois la réalisation de l'ensemble des routes inscrites au budget 2019) permet de dégager un reliquat de 58 000€. Il propose donc d'acquérir des véhicules afin de renouveler la flotte automobile pour un montant prévisionnel de 37 600€.

➤ Achats de véhicules services techniques :

- Article 2182-8 : véhicules	+ 40 000 €	page du budget impactée : 15
- 024 : Cession Peugeot 206	+ 2 160 €	page du budget impactée : 17
- Article 2151- 258-8 : travaux voirie	- 37 840 €	page du budget impactée : 15

Ces crédits sont inscrits au budget primitif 2019 de la Commune.

Vote de crédits supplémentaires : budget annexe « Lotissement les deux ruelles »

1. Prestation Urbanhymns : modification permis d'aménager 600 €
2. Division parcelles Synergéo : élargissement chemin central 1000 €

- Article 6045-01 :	+ 1 600 €	page du budget impactée : 10
- Article 774-01 :	+ 1 600 €	page du budget impactée : 11

Ces crédits sont inscrits au budget primitif 2019 du budget annexe « Lotissement les deux ruelles ».

Après avis de la commission finances en date du 24 octobre 2019, le conseil municipal, à l'unanimité, valide les virements de crédits et le vote de crédits supplémentaires.

080 – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC L'EPF – IMMEUBLES SITUES 36 RUE ALIENOR D'AQUITAINE, 11 et 15 AVENUE CHARLES DE GAULLE

Monsieur Le Maire propose la signature d'une convention de mise à disposition par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF) des immeubles situés 36 rue Aliénor d'Aquitaine, 11 et 15 avenue Charles de Gaulle.

Cette convention présente le descriptif des biens concernés et les obligations de chaque partie sur cette mise à disposition.

La commune s'engage en particulier à assurer la garde des biens « en bon père de famille ». Elle assurera le gardiennage, l'entretien, la souscription de polices d'assurances, la visite périodique des biens. Elle pourra percevoir des loyers, redevances ou indemnités demandés aux occupants de l'immeuble.

Les biens restent la propriété de l'EPF qui en acquitte les taxes et les impôts.

La convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. La mise à disposition sera tacitement reconduite d'année en année sauf si une des parties manifeste sa volonté de mettre fin à cette reconduction.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à signer la présente convention et les pièces afférentes.

081 – ACCORDS DE SUBVENTIONS « FACADE » DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 16 avril 2018 puis du 16 janvier 2019, la commune a délibéré sur la mise en place d'une « Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet renouvellement urbain (OPAH-RU) multi-sites centre-ville et centres bourgs », dans le cadre d'une convention 2018-2023 avec la Communauté d'Agglomération.

L'objectif de cette opération est d'aider à la réhabilitation du parc de logements privés sur le territoire de la CDA de Saintes, de mettre en valeur le patrimoine ancien et de lutter contre les logements vacants.

L'aide accordée sera à hauteur de 20% du montant HT des travaux subventionnables, par immeuble, plafonnés à :

- 2000€ versés par la CDA de Saintes,
- 2000€ versés par la commune de Chaniers.

M. Pascal LOPEZ sollicite une subvention pour des travaux de rénovation de façade au logement situé 1 rue des Sables, à Chaniers. Il remplit tous les critères d'éligibilité, une visite pour attester de la décence du logement a été réalisée le 16/07/2019. Le montant de la subvention pouvant être attribué s'élève à 697.00€ sur un total de travaux de 6 970.00€ H.T. La commune de Chaniers attribuera également 697.00€ de subvention.

M Roland PICHARD avait sollicité une subvention, validée lors du conseil municipal du 17 juin 2019 (délibération n°2019/06/053). Selon les prescriptions émises par les bâtiments de France le devis initial de travaux a dû être modifié et il est plus élevé. M. PICHARD sollicite donc une subvention pour l'immeuble situé 24 bis avenue du 8 mai 1945, à Chaniers d'un montant de total de travaux de 6 965,10€ (contre 1 444,00€ en juin 2019). Il remplit totalement les critères d'éligibilité. Le montant de la subvention pouvant lui être attribué s'élève donc désormais à 696,51€. Il percevra une subvention d'un montant identique de la part de la CDA.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2019.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, et après avis favorable du bureau communautaire en date du 27 septembre 2019, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'attribuer une subvention de 697.00 € à M. Pascal LOPEZ, pour des travaux de façade au logement situé 1 rue des Sables,
- d'attribuer une subvention de 696,51€ à M Roland PICHARD, pour des travaux de façade au logement situé 24 bis avenue du 8 mai 1945,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au versement de ces subventions.

QUESTIONS DIVERSES

- **Travaux RD24** : M. Eric PANNAUD souligne l'impact très important des travaux. Il fait part des dernières rencontres avec Eau 17 dont les travaux respectent le planning prévisionnel. Il alerte sur les chemins communaux qui souffrent des nombreux passages. L'état de ces chemins posent des problèmes en termes de sécurité et de dégradation de la chaussée. M. le Maire invite à utiliser plutôt le chemin des Vanneaux et le chemin des Alouettes pour rallier Saintes.

La commune est dans l'attente qu'une partie des travaux soient terminés pour permettre l'accès à la Zone des 7 Journaux.

M. Le Maire a été contacté par les commerçants, qui l'ont alerté sur l'impact des travaux sur leur activité. Une réunion avec les commerçants est donc prévue, afin de présenter des aides de l'Etat et d'échanger sur les difficultés liées à ces travaux, en présence d'Eau 17.

En raison de la profondeur et de la largeur de la tranchée, la circulation des véhicules n'est pas possible au droit du chantier, Eau 17 a fait le choix de faire Intervenir 2 entreprises de travaux en même temps pour avancer au plus vite. Les travaux devraient se terminer fin janvier, avec une ouverture de la RD24 pour les fêtes de fin d'année.

- Quelques dates :

- **Lundi 11 novembre** - cérémonie en présence de la Sous-Préfète.
- **Repas des aînés le 16 novembre.**

○ **Mercredi 18 décembre -Spectacle de fin d'année offert aux enfants avec un goûter.** La commune perçoit une subvention du Département sur le spectacle ainsi qu'une participation financière et organisationnelle du comité d'animation. M. le Maire remercie le Comité pour son aide.

- **Tempête Amélie du 03/11** : M. Le Maire explique les différentes interventions qui se sont déroulées le dimanche (dont plusieurs arbres tombés). La RN141 a été coupée dimanche au niveau du Maine Allain. Le Bourru a débordé fortement à Malmort. Chauveau a été aussi inondé. Il attire l'attention sur le problème des constructions de maisons en dessous du niveau la route.

Fin de séance à 21h40,
Le secrétaire de séance,
Eric RICHON

PANNAUD Eric		LAFAYE Jacqueline	Absente
FOURRÉ Jean-Luc	Pouvoir à E. PANNAUD	FOURNALES Sandrine	
GRELET Annie		WATTEBLED Stéphane	
GRAVELLE Jean-Luc		TARDY Julian	Absent
FALLOURD Anne-Marie		PISSIER Gérard	
GIRARD Jean-Paul		GAUDIN Christine	
ALIGANT Sylvie		NAUD Michel	
HANNIER Jean-Yves	Pouvoir à S. FOURNALES	NORMAND Jean- Pierre	Absent
MONTALESCOT Eveline		QUÉRÉ-JELINEAU Caroline	
RICHON Eric		DUVAL Philippe	
CANUS Daniel		JOUHANNET Alain	